

FICHE ACTION N° 3.1.6.

Pérennisation Manager de centre-ville

Axe	3. Renforcer la centralité par un dynamisme économique basé sur les commerces de proximité, les atouts agricoles et touristiques
Orientation stratégique	3.1. Se mettre en condition pour une action collective en direction du commerce de proximité
Action nom	Pérenniser le poste de Manager de centre-ville
Action n°	3.1.6.
Statut	En projet <input checked="" type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	ORT
Niveau de priorité	Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Trouver un financement pour la pérennisation du poste de manager au plus près des acteurs locaux pour la fin de l'année 2023 et les années suivantes.
Partenaires	CCI/CMA/Club Economique Tous partenaires financeurs
Dépenses prévisionnelles (HT)	Temps agents
Plan de financement prévisionnel (HT)	A définir
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats Territorialisés	
Lien autres actions du programme	Action 3.1.3. Ponctuer l'animation du centre-ville par des évènements réguliers Action 3.1.4. Rassembler les acteurs locaux sur des objectifs communs Action 3.1.5. Structurer la gouvernance des acteurs économique du centre-ville Action 3.2.10. Accompagner les commerçants dans la transition numérique Action 3.2.11. Mettre en place une "opération tiroir" permettant la restructuration progressive des locaux commerciaux
Concertation	Sans objet
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Pérennisation du poste année 2023 Pérennisation du poste années 2024-2026
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser la dynamique commerciale et l'adhésion au projet grâce au renforcement du lien acteurs économiques / acteurs publics
Annexes	Sans objet.